



l'association

édito/ AJENA fête ses 40 ans !

Cela fait quatre décennies, qu'en tendant l'oreille, chacun peut entendre les vœux chuchotés par les êtres vivants de notre Terre.

B : comme Biodiversité : arrêtez l'extinction massive ou plutôt la destruction massive de la vie animale et végétale

O : Océans : pollués, surexploités, surchauffés, ils meurent : les zones mortes où la vie a disparu s'étendent rapidement,

N : Nucléaire : USA, Ukraine, Japon, où sera la prochaine explosion ? En France ?

N : Nature : préservez les milieux naturels de l'urbanisation à outrance

E : Errer : pourquoi les humains se déplacent-ils tellement ? D'autant qu'ils préfèrent les moyens de transport polluants,

A : Agriculture chimique : et pourquoi ne pas revenir à une production naturelle ?

N : Nuée d'incendies : Sibérie, Amazonie, Australie, vous les allumez et pourtant ils détruisent tout

N : Nouvelles et alternatives : les énergies renouvelables que nous donne le soleil : la biomasse, l'hydraulique, l'éolien, le solaire photovoltaïque ou thermique, sont autant de solutions économiques et écologiques vers lesquelles se tourner

E : Emanations : je m'asphyxie, chaque jour. Si on les empilait, les barils de pétrole brûlés chaque jour formeraient une colonne de 75 000 km alors que mon atmosphère est si mince, moins de 10 km de respirable...

E : Et nous ? En 2020, faisons une action dont moi, la planète, je puisse être fière. ■



par Christophe Nouzé,
président d'AJENA



AGENDA

▶ **vendredi 24 au lundi 27 janvier**
39^e journées de l'Habitat

Parc des expositions Dolexpo, Dole
Entrée gratuite

▶ **Samedi 14 mars**

Les Rousses : Ateliers de conseils collectif sur l'architecture et le bioclimatisme, avec la participation d'AJENA, du CAUE et du Parc Naturel Régional du Haut Jura

▶ **samedi 04 avril**

Ajena a 40 ans ! Retrouvez-nous pour l'Assemblée Générale et animations Carcom de Lons-le-Saunier
[Plus de détails à venir sur le site](#)

Service aux particuliers

Des permanences de proximité sur votre territoire ?

L'isolation et le chauffage des logements sont des sujets de préoccupation chez tout le monde : par quoi remplacer ma vieille chaudière ? Quels sont les travaux les plus efficaces ? Ai-je droit à des aides financières ?

De par sa mission de conseil, Ajena aide les particuliers à faire les meilleurs choix. Dans un contexte où le harcèlement téléphonique et les arnaques sont monnaie courante, il est primordial que le public puissent avoir accès à une information fiable. Les communes et communautés de communes peuvent être des relais très efficaces pour faire connaître le service, mais aussi pour mettre en place des permanences de proximité. À l'image du Grand Dole depuis treize ans et de la communauté de commune Arbois, Poligny, Salins - Cœur du Jura impliquée pour la troisième année, pourquoi ne pas proposer également ce service aux habitants de votre territoire ? ■

Pour plus d'information, contactez-nous au 03.84.47.81.14



Des poêles à bois contre la précarité énergétique

Un programme d'aide à l'installation de chauffage au bois pour des ménages modestes a été lancé en 2017 via un appel au don citoyen et mécénat. Le budget récolté arrive à épuisement et ce programme a aidé une dizaine de foyers. L'impact est positif : en améliorant la qualité de vie, on diminue le besoin d'intervention ultérieur de la collectivité.



Cette action a été possible grâce à un financement participatif apporté par les adhérents et les sympathisants d'Ajena ainsi que par le mécénat de fondations privées.

Le but de ce programme de lutte contre la précarité énergétique était de réduire de manière importante les charges de chauffage tout en améliorant le confort chez des familles modestes par l'usage de l'énergie bois, bien moins coûteuse que l'électricité, le gaz ou le fioul.

Ces situations de précarité sont identifiées par les assistantes sociales du département, par les services de Soliha Jura ou par le service départemental ASME (Accompagnement Social pour la Maîtrise de l'Énergie), dont Ajena est partie prenante du programme. Notre partenaire direct pour ces projets, la société Poujoulat, nous a apporté une aide précieuse et importante en livrant gratuitement tous les accessoires de fumisterie et les premiers combustibles, bûches et granulés sur palettes.

Le montage des dossiers de subvention (Ajena venant financer uniquement le reste à charge, une fois la participation des ménages déduite) est complexe : il demande souvent une implication importante du ménage et des accompagnants.



Voici quelques exemples de projets et témoignages d'utilisateurs, qui, selon leurs moyens, ont participé financièrement à l'installation.

Mère célibataire avec un enfant

Madame habite une petite maison HLM des années 80, avec

radiateurs électriques et conduit de fumée. Avant l'installation du poêle, la température dans le logement est réduite à 16°C en hiver, et l'humidité a condamné le salon. Après l'installation du poêle, sa facture électrique est passée de 1320 à 840 €, elle ne consomme plus de pétrole (200 € en moins) et achète 400 € de bois (10 stères à 40 €). Bref, ses factures de chauffage ont diminué de 35 % pour enfin un chauffage suffisant.

Retraité locataire du parc public

Le poêle à granulés est bas, pour s'adapter à une difficulté physique. L'appareil a remplacé un poêle bûches vétuste depuis 13 mois.

« Le point fort très appréciable est la bonne régulation. Terminés les pointes de chaleur et les baisses rapides de températures de mon vieux poêle. Le confort que je recherche est atteint et stable à 20°C ». À noter que le bailleur social du logement a remplacé la porte d'entrée qui était très faible thermiquement et peu étanche à l'air.

Le budget de granulés s'élève à 800 € annuellement. Le coût du chauffage est certes plus élevé que les bûches (500 €/an), mais avec des contraintes en moins et un gain de confort indéniable.

Couple de retraités

L'installation d'un poêle à bûches fait suite à un feu de cheminée avec un vieux poêle devenu hors service.

C'était le seul moyen de chauffage de la maison et l'hiver 2018 approchait. L'urgence a été comblée par une mise en œuvre rapide et de qualité par un professionnel local.

Couple de retraités

Poêle à granulés en complément d'un chauffage électrique depuis 8 mois. L'installation a eu lieu en avril 2019, sur la fin de saison de chauffage et avec un redémarrage début octobre. En ce début d'année, la palette de granulés livrée gratuitement par Poujoulat a diminué seulement de moitié.

« Nous avons consommé 500 kg. Le poêle a permis de couper 3 ou 4 radiateurs électriques selon le climat, mais la chaleur n'arrive pas à atteindre les pièces les plus éloignées de la maison malgré le récupérateur installé ».

Le couple a demandé au fournisseur d'électricité une révision de leur échancier, pour passer de 127 € mensuel à 85 €.

Famille

Une chaudière au bois bûche en remplacement d'une chaudière au fioul depuis 3 mois. La situation était critique avec un ancien système au fioul et plus aucun moyen financier pour alimenter la chaudière avec ce combustible coûteux. Un professionnel de Conliège a pu réaliser un devis serré avec du matériel et une main d'œuvre de qualité. Les aides financières étaient conséquentes entre celles de l'Anah et la prime « Coup de pouce » de l'État. Depuis 3 mois, le recul est trop court, mais le confort est au rendez-vous avec un seul chargement de bois par jour. Un second chargement quotidien sera peut-être nécessaire par grand froid. L'estimation des consommations est entre 15 et 20 stères par an pour une maison de 120 m² et 5 personnes dans la famille.

« Depuis cette installation, nous sommes rassurés sur ce que nous coûtera notre chauffage, en comparaison des factures exorbitantes de fioul que nous ne pouvions plus assurer avec notre situation ».

Les installations de chauffage au bois (poêles à bûches, à granulés, chaudière) subventionnées par Ajena ont confirmé la pertinence de ces solutions.

Les ménages ont pris en main leurs matériels – avec parfois quelques difficultés initiales pour la programmation. Ils l'utilisent effectivement comme moyen de chauffage principal.



Quelques chiffres de l'action

Prix moyen poêle à bûches : 4000 €

Participation moyenne des ménages à l'installation : 150 €

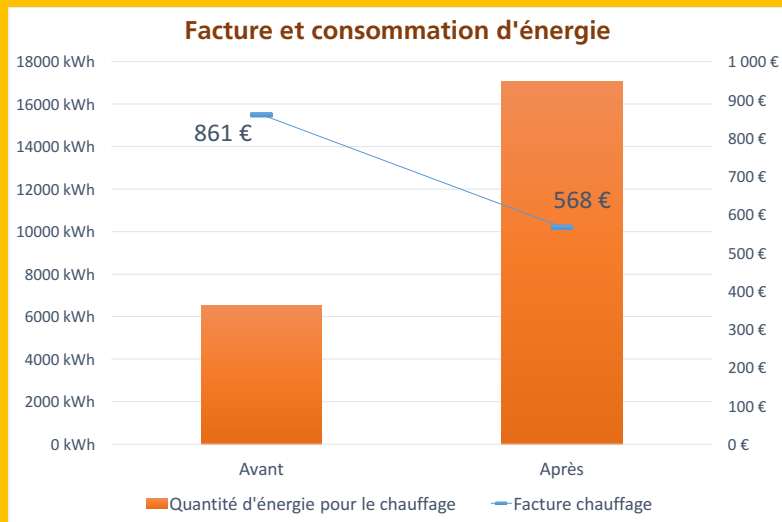
Aides et subventions : 1000 à 9000 €

Reste à charge financé par Ajena : 400 à 3500 €

Temps moyen de réalisation d'un projet : six mois et demi

Les économies et le confort sont au rendez-vous : les personnes se chauffent mieux pour un coût maîtrisé, voire diminué par rapport à la situation initiale. Nous constatons même l'intérêt de remplacer un vieil équipement au bois bûche par un poêle à granulés, l'amélioration du rendement de combustion, la meilleure régulation

Plus de confort et moins cher !



Passer de l'électricité à l'énergie bois (bûche ou granulés) est le choix gagnant, pour le confort et le porte-monnaie.

Le coût à l'usage du chauffage au bois est nettement inférieur à celui de l'électricité,

pour plus de puissance produite. Le changement de type d'énergie permet aux personnes à revenus modestes de pouvoir enfin se chauffer normalement. Cependant une aide est nécessaire pour permettre de financer l'installation. ■

des températures compensant en grande partie le coût plus élevé du combustible : une solution qui répond jusqu'à un certain point à la diminution des capacités physiques due à la maladie ou à l'âge.

Un reste à charge souvent impossible à assumer

Si les dispositifs publics évoluent et peuvent parfois représenter une part importante des investissements, la suppression en 2017 des Aides personnalisées au logement pour les propriétaires ne leur permet plus de faire face au reste à charge, en souscrivant un emprunt par exemple.

Les ménages en situation de précarité ont une capacité d'investissement proche de zéro, ce qui les empêche d'améliorer leur situation. En effet, leurs consommations de chauffage sont en général déjà réduites au minimum et les seules pistes d'amélioration passent par une diminution de son coût : isolation, amélioration des rendements, recours à une énergie moins coûteuse.



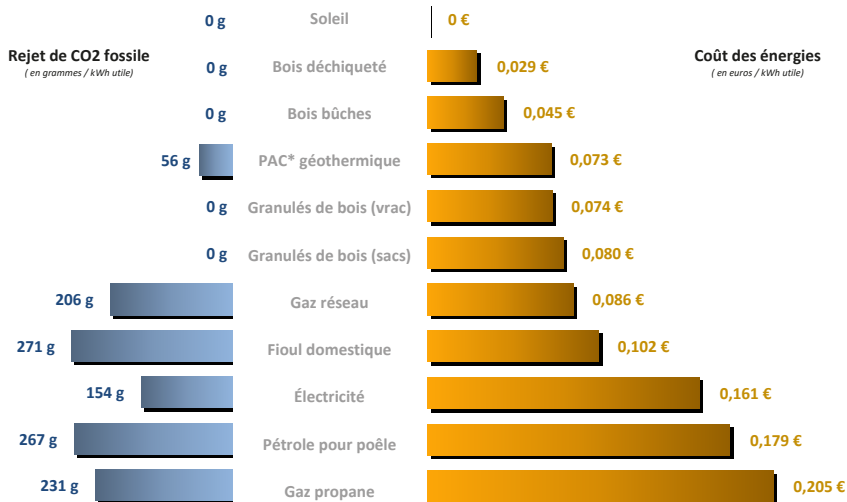
Mais il faut pour cela trouver des solutions de préfinancement ou de financement total. Si Ajena est en mesure de démontrer la pertinence de ces solutions, nous ne pouvons qu'appeler les pouvoirs publics, à tous les niveaux (du national au communal), à mettre en place les dispositifs permettant l'accès des plus précaires d'entre nous à des solutions pérennes. ■



Les fondations et sociétés donatrices du programme.

L'ARGUS DES ÉNERGIES AJENA / Décembre 2019

Retrouvez notre argus de l'énergie complet, avec les critères de calcul et les détails des prix, sur notre site internet: www.ajena.org



* PAC : Pompe à chaleur

Les valeurs de CO2 indiquées sont issues de l'ADEME pour le gaz réseau, le fioul, le propane et le pétrole pour poêle / ADEME et EDF pour l'électricité / Ajena (selon étude ADEME/EDF) pour les pompes à chaleur. Les émissions de CO2 issues de la combustion du bois sont considérées comme absorbées par la croissance des arbres suivant le principe du cycle du carbone forestier. L'accroissement annuel des forêts, mesuré en m3 par an et par hectare, mesure la quantité annuelle de ressource renouvelable disponible (matière et énergie), dans la mesure où les forêts sont gérées durablement... ce qui est le cas dans nos régions.

▲ Comparatif du coût des énergies (chauffage et production d'eau chaude)

INITIATIVE LOCALE

PICARREAU, La construction du parc solaire est lancée

Les travaux du futur parc solaire de Picarreau installé sur la route entre Picarreau et Bonnefontaine devaient débuter ces prochains jours au lieu-dit « Sur les Rochettes » au sud du village, sur des terrains en friche et abandonnés de 26 hectares, propriétés de la commune.



Vue aérienne et plan du parc solaire de Picarreau

En 2016, avec l'aide du Sidec du Jura, la société corse CS Solaire a été retenue lors d'un appel d'offres communal pour la construction d'une centrale de 22 MWc et qui a obtenu un permis de construire.



Les travaux de défrichage sont confiés à l'Office National des forêts (ONF). Le projet prévoit d'installer 1 420 structures fixes comportant chacune 36 tonnes/an. Le projet est créateur d'emplois y compris agricoles et un financement participatif de 40% est prévu sur le projet. ■

Suivez notre actualité sur Facebook et retrouvez-nous sur www.ajena.org



Prêt de matériel Qualité de l'air:

Analysez l'air de votre logement

Ajena met à disposition de ses adhérents du matériel de mesure.

Encore trop peu considérée, la qualité de l'air intérieur dépend directement du bon fonctionnement de votre système de ventilation.

L'appareil proposé mesure et enregistre simultanément la teneur en CO₂, la température et l'hygrométrie de l'air. Les données peuvent ensuite être analysées via un graphique, en visualisant l'évolution des courbes de chaque paramètre mesuré.

Par exemple, dans un endroit confiné, et mal aéré (salle de réunion, classe...), si le taux de CO₂ augmente (présence d'un poêle à pétrole, d'un groupe de personnes, etc.) cela provoque une baisse de la concentration. Autre cas, l'humidité : s'il y en a trop (manque d'aération) cela provoque de la condensation et amène l'apparition de moisissures. Si l'air est trop sec (le chauffage fort a tendance à assécher l'air ambiant), cela provoque de l'inconfort. Le taux optimal d'humidité dans l'air se situe entre 40 et 60 %.

Si vous voulez vérifier la qualité de l'air de votre logement, n'hésitez pas à emprunter notre analyseur ! ■

Contact et renseignements
Standard : 03 84 47 81 10
accueil@ajena.org

Édité grâce au soutien financier de la DREAL Franche-Comté (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement)

